# Modification du PLU

**Les quatre arrêtés municipaux n°224/2023 du 20 décembre 2023, n°109/2024 du 03 mai 2024, n°70/2025 du 13 mars 2025 et n°232/2025 du 09 septembre 2025, engageant et modifiant la procédure de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme, ont été abrogés par arrêté municipal du 06 novembre 2026.**

**Une nouvelle procédure de modification du Plan local d'Urbanisme sera ultérieurement engagée par arrêté municipal.**



Documents

Document

109-2024 Arrêté modificatif de l'arrêté n°224-2023 du 20/12/2023 engageant la procédure de modification de droit commun n°6 PLU

Document

70-2025 - Arrêté portant Modification de l’arrêté n°224/2023 et de l’arrêté n°109/2024

Document

232-2025 Arrêté modification de l'arrêté n°224/2023 et des arrêtés n°109/2024 et 70/2025

Document

224-2023 Arrêté engageant la procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme

Document

272-2026 Arrêté mettant fin à la procédure de modification de droit commun n°6 du PLU